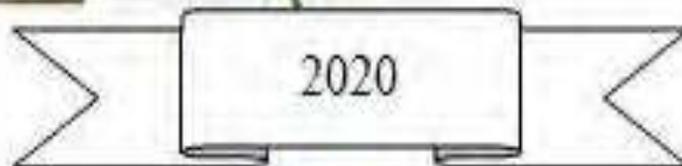




Paroisse St-Antoine Abbé Latulipe  
Adm paroissial : Gaspard Iyoka Balimo, ptre  
Tél: (819) 277-1083



Bureau de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury  
1B, rue Principale Est  
Latulipe (Québec) J0Z 2N0  
Téléphone : 819 747-4281 Téléc. : 819 747-2194  
courriel : [dir.gen\\_latulipe@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:dir.gen_latulipe@mrctemiscamingue.qc.ca)  
[www.latulipeetgaboury.net](http://www.latulipeetgaboury.net)

## FLEUR LOCALE

Volume 29- Numéro 11 SEPTEMBRE 2020  
Feuillet paroissial et municipal

Nicole L'Italien (819) 747-2274

## **MARDI, LE 7 JUILLET 2020 - PROJET**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 7 juillet 2020, à compter de 19 h 35, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

### **20-07-112 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Sont présents à cette séance :

Monsieur	Vincent Gingras, maire
Monsieur	Alain Perreault, conseiller #1
	Vacant, siège #2
Madame	Marianne Morency-Landry, conseillère #3
Monsieur	Richard Moreau, conseiller #4
Madame	Fanny Giroux, conseillère #5
Madame	Manon Légaré, conseillère #6

Assiste également à la séance, Julie Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 8 juillet 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Il est proposé par Fanny Giroux et unanimement résolu par les membres du conseil que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos.

QUE la présente séance sera enregistrée par un téléphone cellulaire ;

QUE le présent enregistrement de la séance du 7 juillet 2020 sera diffusé sur la page Facebook de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury.

---

### **2. MOT DU MAIRE**

---

Madame, monsieur bonsoir!

Le conseil de juillet sera le dernier à se dérouler à huis clos. En effet le gouvernement vient de lever ce décret et il donne le choix aux municipalités de poursuivre le huis clos ou de revenir à la normale. Je crois qu'une municipalité est plus vivante lorsque la population peut assister au conseil municipal. Cette annonce nous permet enfin de planifier la consultation publique concernant le règlement du déneigement des chemins privés. Nous allons vous informer des dates prochainement. Dernièrement le chemin du lac des bois est utilisé pour le transport de bois provenant des opérations d'éclaircies pré commerciales effectuées par Rayam. Soyez donc prudent dans vos

déplacements dans ce secteur. Il y a également un bel achalandage au camping du lac des bois. Ce sont de beaux petits revenus pour la municipalité. En terminant j'aimerais offrir mes vœux de prompt rétablissement à Roland Fournier qui devra s'absenter de son poste pour un temps indéfini. On t'envoie des ondes positives.

Sur ce bon conseil!

---

**20-07-113 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

**20-07-114 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2020**

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020 soit adopté tel que rédigé.

**5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**

**20-07-115 5.1 PROJET DE RESTAURATION TEMPORAIRE DES TROTTOIRS**

CONSIDÉRANT que différentes parties de trottoirs sont désuètes;

CONSIDÉRANT les offres de service pour des réparations des trottoirs, par un enrobé bitumineux, de 575 pieds linéaires au total de :

- Entreprise Sirard : 15 000 \$ (plus les taxes applicables)
- Construction Gilles Caya : 17 900 \$ (plus les taxes applicables)

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et unanimement résolu par les membres du conseil :

QUE la soumission d'Entreprise Sirard, du 2 juin 2020, au montant de 15 000\$ (excluant les taxes) soit accepté

QUE le montant de 15 748.13 \$ (taxes nettes), nécessaire à la réalisation de la restauration des trottoirs, provienne des surplus non consolidés.

**5.2 RÉOLUTION D'EMBAUCHE DANS LE CADRE DU PROJET DE POINTE-AUX-ROCHES II**

CONSIDÉRANT que le projet de Pointe-aux-Roches II est subventionné par le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT les curriculums vitae reçus et les qualifications de deux candidats;

CONSIDÉRANT les recommandations de Christian Langlois, coordonnateur du projet de Pointe-aux-Roches II, concernant la planification du travail;

CONSIDÉRANT que les deux candidats ont démontré de l'intérêt pour un travail à temps partiel;

Il est voté trois pour et trois contre des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury procède à l'embauche de Georges Demers et de Benoit Viau au poste de manœuvre dans le cadre du projet de la Pointe-aux-Roches II :

QUE la semaine de travail soit de 17.5 heures pour chaque employé;

QUE le taux horaire soit de 17.00\$ pour un maximum de 1 500 heures, pour l'ensemble des deux employés, étalées de juillet 2020 à mai 2022 selon les conditions climatiques.

---

La décision est réputée négative et,  
conséquemment, la résolution est rejetée

---

### **5.3 ENTRETIEN DU CHEMIN DU LAC BRISEBOIS**

Le chemin, selon le conseiller, Alain Perreault, est convenable pour cette année.

### **5.4 PROJET D'ACHAT DU TERRAIN SITUÉ AU 21, RUE PRINCIPALE OUEST**

L'offre d'achat de 7 500\$ (résolution 20-06-106) portant sur un terrain situé au 21, rue Principale Ouest, a été refusée par le propriétaire.

### **20-07-116 5.5 ASSOCIATION POUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES DU QUÉBEC (ARPE QUÉBEC)**

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des présents membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury établisse un partenariat avec ARPE Québec afin d'établir un point de dépôt officiel de recyclage de produits électroniques :

QUE Julie Gilbert, directrice générale, soit autorisé à signer l'entente.

### **5.6 ÉLECTION PARTIELLE AU POSTE #2**

Le 26 juin 2020, dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19 et conformément aux directives de la Santé publique, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, demande de reporter à nouveau toute élection partielle jusqu'au 7 août 2020.

### **6. PROJET D'UN ENTREPÔT CONCERNANT LE RECYCLAGE DES RDD ET DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES**

Considérant que les huiles, les produits domestiques dangereux et les produits électroniques sont entreposés à l'extérieur de l'entrepôt situé au 13, rue du Carrefour Sud, les élus-es discutent des différentes possibilités afin d'obtenir un lieu d'entreposage fermé.

- Bâtiment préfabriqué en métal
- Conteneurs

À suivre...

### **7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE**

Lors de la rencontre de juin les maires ont tout d'abord adopté une résolution pour que le CRTC déclare le service d'internet haute vitesse comme étant essentiel. Nous avons besoin d'une desserte efficace en région. Pour ce qui est du dossier de l'infrastructure aquatique le comité piscine a décidé d'opter pour la création d'OBNL pour poursuivre les démarches. Cette manière de faire pourrait faire économiser gros car les OBNL ne sont pas soumises aux mêmes règles qu'une municipalité en termes de

construction d'infrastructure. Les maires ont également signifié par résolution que le projet Onimiki sera une des priorités régionales du conseil des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue. Le service de collecte sélective aura un nouveau camion au coût d'environ 350 000\$ qui sera acheté chez Clément Chrysler de Lorrainville. Nous devrions avoir un meilleur service cellulaire cette année avec l'installation d'une tour Mezo au centre du village. Espérons que les résultats seront satisfaisants.

Matières résiduelles – Mai 2020:

Déchets : 101 894\$ pour 751,17 tonnes. (473 tonnes en avril)

Recyclage : 16 969\$ pour 111.21 tonnes

Composte : 165.97 tonnes

## **8. ADOPTION DES COMPTES / JUIN 2020**

### **8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS**

<b>COMPTES PAYÉS - JUIN 2020</b>		
<b>NOM</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
Julie Gilbert	5 338.37 \$	Salaire net / Dir. gen. et sec. trés. et agent de développement
Salaires col bleu et col blanc	9 359.85 \$	Chef et préposé aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adjoint à la direction et Pompiers
Élus(es)	4 391.04 \$	Salaires et allocation de dépenses
La Capitale Assurance	1 136.24 \$	Assurance collective / Juin 2020
Revenu Québec	404.81 \$	C.N.E.S.S.T.
Revenu Québec	4 133.65 \$	Remises salariales
Revenu Canada	1 583.02 \$	Remises salariales
Bell Mobilité	267.44 \$	Téléphonie cellulaire*
Hydro Québec	254.77 \$	Électricité / Éclairage des rues
" "	541.51 \$	Électricité / Station captage eau potable
" "	1 851.83 \$	Électricité / Traitement eau potable
" "	1 063.04 \$	Électricité / Centre communautaire
" "	393.03 \$	Électricité / 4 Principale Ouest
" "	202.04 \$	Électricité / Garage*
" "	33.34 \$	Électricité / Entrepôt*
Télébec	124.98 \$	Téléphone / Bureau
" "	113.07 \$	Téléphone / Traitement eau potable
" "	104.79 \$	Téléphone / Centre communautaire
École du Carrefour	557.00 \$	Location / Point de service juin 2020*
Paroisse Saint-Antoine Abbé	285.00 \$	Location / Bureau de juin 2020
Fleur Locale	104.95 \$	Journal fleur locale juin 2020
Centre Laitier de N.D.D.N. Ltée	3 921.80 \$	Achat d'un Quai projet P.O.R. II*
RM Entreprises	12 262.08 \$	Abat poussières*
Ferme Gabriel Turgeon Inc	2 132.78 \$	Réparation clôture
Delage, Stéphane	10 000.00 \$	Achat Dodge Ram 2009*
Conception Graphique Simagré	1 552.16 \$	Impression dépliants touristiques
Agrimax	8 946.20 \$	Achat d'un 4 Roues*
Loisir et Sport Abitibi Témiscamingue	103.48 \$	Adhésion membre LSAT 2020-2021
Ministère des finances du Québec	117.00 \$	Carte d'apprentie pour Daniel OST
" "	(234.00) \$	Annulation cheque du 3 juin 2020
<b>TOTAL</b>	<b>71 045.27 \$</b>	

**20-07-117 8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

ADOPTION DES COMPTES À PAYER - JUIN 2020		
FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Bellehumeur Électriques Inc.	582.28 \$	Branchement réservoir eau chaud / Centre communautaire
Clément Chrysler Dodge Ltée	278.82 \$	Clé / Camion Ram 2009*
Communication Duplessis	390.58 \$	Accessoire cellulaire (Élus-es)*
Dicom Express	67.82 \$	Frais de messagerie
Distribution Gironne Ltée	42.50 \$	Pièce / Camion Ram 2009*
Fleurs et Jardins 2000 Inc.	3 541.23 \$	Fleurs paniers suspendus
Groupe Conseil Trame Inc.	1 748.48 \$	Étude de vétusté / 4, Principale Ouest
H2LAB INC	111.01 \$	Analyse d'eau potable
Home Hardware	32.32 \$	Cadenas et Clefs / Station captage eau potable
J.Drolet & Fils Ltée	128.04 \$	Asphalte froide*
Lettrage Frans Gauthier	132.22 \$	Écran protecteur / Bureau
M.R.C. de Témiscamingue	55.19 \$	Roues / Bac collecte sélective
" "	687.05 \$	Entente Intermunicipale / Urbanisme
Pétroles Témis	147.03 \$	Essence / Génératrice (Usine Eau potable)
Quincaillerie de l'Est	860.61 \$	Essence / Camion et chargeuse pelleuse*
" "	118.72 \$	Huile 5W20*, Gant*, Lave-vitre*, Essuie-tout*, sac poubelle
" "	1 750.82 \$	Scie mécanique et accessoires Scie 545 Mark II / Projet Pte-aux-Roches II*
" "	1 557.86 \$	Fête au Village / BBQ et Surface de cuisson, jeux de fer et boule*
" "	557.55 \$	Projet Pte-aux-Roches II / Huile à chaine, bidon à essence, petit outils, Scie à élaguer*
" "	487.05 \$	Botte de travail*, gant, lunette sécurité, engrais pour fleur, semence
R. Lachapelle Diesel	1 643.17 \$	Entretien / Camion 6 roues*
Serv. Informatique Logitem	51.80 \$	Stylo, marqueur et enveloppe #10
Société de Développement du Témiscamingue	172.46 \$	Hébergement annuel du site web
Transport D. Barrette & fils	4 015.75 \$	Concassé MG20 + Pelle Hydraulique et transport*
Transport Jolatem Inc.	3 090.05 \$	Achat de ponceaux*
Véolia ES	196.61 \$	Récupération des huiles usées
<b>Grand Total (Achat)</b>	<b>22 447.02 \$</b>	
* Dépenses subventionnées		

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que les comptes soient adoptés, tels que présentés ci-dessus.

**20-07-118 9. DEMANDE DE COMPENSATION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET ENTRETIEN DES CHEMINS À DOUBLE VOCATION (ECDV)**

CONSIDÉRANT que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

CONSIDÉRANT que les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

CONSIDÉRANT que le ministère des Ressources naturelles a déjà fourni, à la demande de la Municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury, l'information appropriée

concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions qui ont emprunté et qui emprunteront les routes locales à compenser;

CONSIDÉRANT que l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport, pour l'année 2020, dans le cadre d'un contrat de coupe de bois situé dans le secteur du Lac-des-Bois;

CHEMIN	LONGUEUR À COMPENSER (KM)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMIONS
Lac-des-Bois	10	Bois d'œuvre	700

Il est proposé par Alain Perreault et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports, une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné.

#### **10. REMPLACEMENT DU PONCEAU SITUÉ ENTRE LE 445 ET LE 481, CHEMIN DU 9<sup>E</sup> RANG OUEST**

Le point est reporté au conseil du mois d'août 2020.

#### **20-07-119 11. PROJET MODIFIÉ D'INSPECTION D'AVERTISSEURS DE FUMÉE POUR LES RISQUES FAIBLES ET MOYENS MENÉ PAR LA MRC DE TÉMISCAMINGUE**

CONSIDÉRANT QUE l'action 6 du Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie concerne le maintien et la bonification du programme régional concernant l'installation et la vérification du fonctionnement de l'avertisseur de fumée;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue souhaite offrir le service pour une cinquième année de faire la vérification des avertisseurs de fumée pour les risques faibles et moyens (résidences permanentes excluant les chalets);

CONSIDÉRANT QU'UN estimé des coûts a été réalisé par la MRC de Témiscamingue et transféré à l'ensemble des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE cet estimé des coûts représente 20% du nombre de résidences permanentes excluant les chalets;

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury souhaite participer au projet 2020 modifié de la MRC de Témiscamingue concernant l'inspection des avertisseurs de fumée pour les risques faibles et moyens et à payer les coûts réels lorsque le projet sera complété.

#### **20-07-120 12. RESTAURATION DE LA BANDE RIVERAIRE AU LAC BRISEBOIS CONCERNANT TROIS PROPRIÉTÉS PRIVÉES**

CONSIDÉRANT que les trois propriétés suivantes, situé en bordure du lac Brisebois, ont été complètement déboisé;

- 17, chemin du lac Brisebois
- 22, chemin du lac Brisebois
- 23, chemin du lac Brisebois

CONSIDÉRANT que la municipalité doit s'assurer que les propriétaires effectueront correctement la restauration de la bande riveraine;

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'Organisme de bassin versant (OBVT) portant sur l'accompagnement des propriétaires dans le cadre des travaux de restauration de la bande riveraine;

Il est proposé par Alain Perreault et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'offre de service de l'OBVT au montant estimé de 1 175 \$ (taxes non incluses):

QUE les frais soient partagés par les propriétaires des terrains ci-haut mentionnés (environ 450\$/propriété)

**20-07-121 13. RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À LOISIR ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Il est proposé par Richard Moreau et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury renouvelle son adhésion à Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue pour la somme de 103.48\$ (taxes incluses).

**20-07-122 14. VILLE DE VILLE-MARIE / RENOUELEMENT DE L'ENTENTE PORTANT SUR LES CONSTATS D'INFRACTION**

CONSIDÉRANT que l'entente relative à la fourniture du service de gestion des constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec, par un officier municipal ou par toute personne autorisée à délivrer un constat d'infraction en application du code de la sécurité routière ou de toute réglementation qui en découle et des règlements municipaux prend fin le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT que l'article 6 de cette entente stipule que l'entente se renouvellera automatiquement par période de 5 ans, à moins qu'une municipalité informe la ville par résolution transmise par courrier recommandé ou certifié de son intention d'y mettre fin;

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury renouvelle son entente portant sur les constats d'infraction avec la ville de Ville-Marie.

**15. CORRESPONDANCE**

**20-07-123 15.1 COMITÉ MAISON DES AÎNÉS-ES DE RÉMIGNY / DEMANDE D'UN PERMIS DE COLPORTAGE**

Il est proposé par Alain Perreault et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury autorise le Comité Maison des Aînés-es de Rémigny de solliciter la population de Latulipe

**16. AFFAIRES DIVERSES**

**16.1 MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE / DEMANDE DE LOCATION DES ÉCHAFAUDS**

Considérant que la municipalité de Fugèreville demande la location des échafauds à un taux moindre que celui adopté dans le règlement de taxation de la municipalité de Latulipe;

Considérant que la période de location est indéterminée;

Le conseil refuse la demande de location des échafauds à la municipalité de Fugèreville au taux de :

- 5\$ par jour par ensemble, ou de
- 15\$ par semaine par ensemble ou de

- 25\$ par mois par ensemble.

**20-07-124 16.2 REMORQUE DE VTT / ASSURANCE**

Il est proposé par Alain Perreault et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité assure la remorque du VTT pour collision, feu, vol et vandalisme.

**20-07-125 16.3 EMBAUCHES EN L'ABSENCE DU CHEF AUX TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT que Roland Fournier, chef aux travaux publics est en congé maladie, depuis le 23 juin 2020, pour une période indéterminée;

Il est proposé par Alain Perreault et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE Germain Lessard soit embauché au taux horaire de 25.00\$ / heure concernant des travaux de voirie, avec la machinerie, selon les besoins.

**16.4 RENCONTRE CONCERNANT LE PROJET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

Une rencontre avec Jacques St-Arnaud et Ian Gunther de SNC Lavalin se tiendra le 28 juillet 2020 à 19h00 au centre communautaire.

Tous les élus-es seront présents.

**20-07-126 16.5 MODALITÉ CONCERNANT LA TENUE DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL**

Il est proposé par Alain Perreault et unanimement résolu par les membres du conseil que les prochaines séances du conseil seront ouvertes au public.

**16.6 SÉCURITÉ CIVILE / FORMATION « STRESS ET URGENCE »**

Que l'administration procède à l'inscription de tous les élus-es.

**17. PÉRIODE DE QUESTION PAR ÉCRIT, S'IL Y A LIEU**

Selon l'arrêté ministériel du 15 mars 2020, le conseil est autorisé à siéger à huis clos. Toutefois, la population peut, par écrit, faire part de ces questions au conseil.

De 21h21 à 21h23

**20-07-127 17.1 DEMANDE DE TRAVAUX DE VOIRIE DANS LE CHEMIN DES RANGS 1 ET 2 DU CANTON GABOURY**

CONSIDÉRANT la demande de XXX concernant des travaux de drainage de terres agricoles longeant le chemin des Rangs 1 et 2 du canton Gaboury;

CONSIDÉRANT que le chemin ci-haut mentionné est verbalisé;

Il est proposé par Manon Légaré et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser :

- \_ L'achat de deux voyages de gravier au coût de 320.00\$ à 400.00\$;
- \_ L'installation d'un petit ponceau, déjà sur place, sur le chemin des Rangs 1 et 2 du canton Gaboury;

QUE Transport Beulé de Laverlochère soit le fournisseur de ces services.

**20-07-128 25. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Alain Perreault et résolu à l'unanimité des membres du conseil de clore la séance.

Il est 21 heures 24minutes.

## PREVENTION DES INCENDIES



### *MRC de Témiscamingue*

Argenteuil \* Outremont \* Dolléville \* DuRoi-Quart \* Fagnolle \* Gatin \* Kipawa \* Lafarge \* Laval (DM) \*  
Lafayette-et-Gaboury \* Lamoignon \* L'Assommoir \* Massé \* Nadeau \* Notre-Dame-de-Niagara \* St-Augustin \*  
St-Basile-de-Guyane \* St-Edmond-de-Beauce \* St-Eugène-de-Guyane \* Témiscamingue \* Ville-Marie

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 • Ville-Marie (Québec) J5V 1X8  
Téléphone : 819 629-2829 / Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728) • Télécopieur : 819 629-3472  
Courriel : [mrc@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:mrc@mrctemiscamingue.qc.ca) • Site Internet : [www.mrctemiscamingue.qc.ca](http://www.mrctemiscamingue.qc.ca)

## **SEPTEMBRE**

### **Capsule : Sècheuse**

Il est important de s'assurer que les conduits de sècheuse soient bien dégagés. C'est une question d'économie énergétique et de sécurité. L'accumulation de charpie dans les conduits empêche la libre circulation de l'air chaud, ce qui fait que l'appareil doit fonctionner plus longtemps pour faire son travail. Il en résulte une dépense inutile d'énergie et, dans certains cas, le risque d'incendie est sérieux. Imaginez une masse compacte qui bloque littéralement l'air chaud dans la sècheuse. Cette dernière peut prendre feu et mettre en péril la vie de votre famille. À ce sujet, vous seriez étonné de constater le nombre d'appels aux services d'incendie qui résultent de feux de sècheuse!

Les filtres à charpie bloqués sont la cause principale des incendies de sècheuse. Un conduit de ventilation ou une sortie d'air bloquée peut empêcher l'air chaud d'échapper vers l'extérieur et provoquer un incendie. Il est important de vérifier le filtre à charpie et le conduit de ventilation pour enlever les fibres de textiles.

Le département de prévention des incendies recommande que les utilisateurs de sècheuse se servent d'un aspirateur pour enlever la charpie accumulée dans la sècheuse. Voici quelques consignes pour prévenir le feu dans votre sècheuse :

- Assurez-vous que votre sècheuse soit branchée dans une prise suffisamment puissante;
- Veillez à ce que l'air chaud de votre sècheuse soit bien évacué vers l'extérieur;
- Nettoyez le filtre à charpie avant chaque usage;
- L'hiver, assurez-vous que les rabats sur la sortie d'air ne soient pas fermés par le gel;
- Ne laissez jamais votre sècheuse en marche sans surveillance, car il est possible que l'interrupteur automatique ne fonctionne pas et la sècheuse fonctionnerait sans arrêt. Comme sécurité complémentaire, assurez-vous de placer un détecteur de fumée à proximité de la sècheuse;
- Si vous vous apercevez que vos vêtements prennent plus longtemps qu'à l'habitude pour sécher, vérifiez que les conduits ne soient pas bloqués de charpie. Si les conduits sont propres, il s'agit peut-être d'une défaillance de l'élément chauffant.
- Remplacez les filtres et les conduits de ventilation brisés.
- Ne tentez jamais de sécher les vadrouilles ou les chiffons empreints de cire, de solvants inflammables ou d'huile dans la sècheuse. Le département de prévention des incendies vous avertit que même si ces objets ont été nettoyés, ils posent toujours un risque d'incendie;
- Ne tentez jamais de sécher les articles composés de caoutchouc naturel ou synthétique, tels que les espadrilles à semelle en caoutchouc, dans la sècheuse. Les oreillers rembourrés de mousse doivent aussi être séchés à l'air simplement;
- N'entreposez jamais des produits inflammables près de la sècheuse.



**1,2,3...  
on trie**



**FIERS D'ÊTRE VERTS**



## TRUCS ET ASTUCES

### CE QUE DEVIENNENT LES MATIÈRES MISES DANS LE BAC BLEU

Savez-vous ce que deviennent les matières que nous récupérons?

Le papier recyclé devient, entre autres, de nouvelles feuilles de papier, du papier hygiénique et des essuie-tout. Le papier journal sera transformé en boîtes d'œufs, en litière pour animaux et en annuaires téléphoniques. Le carton pourra prendre la forme de boîtes de carton ondulé, de papier brun et de revêtement de toiture.

Pour sa part, le verre sera concassé et/ou fondu pour refaire de nouveaux contenants de verre, des matériaux isolants en fibre de verre ou des composantes pour l'asphalte. Le plastique sera déchiqueté pour produire des vêtements en polar, des bacs à fleurs et des bancs de parc. Finalement, le métal sera fondu pour produire des canettes et boîtes de conserve, des outils et des clous, ainsi que des pièces d'automobile.

Visitez le site Internet de la MRC au [www.mrctemiscamingue.org](http://www.mrctemiscamingue.org)  
pour plus d'informations sur la gestion des matières résiduelles

## DES NOUVELLES DE LA FABRIQUE

Lors de la rencontre du 30 juillet 2020, les responsables des fabriques de Lorrainville, Béarn et Latulipe ont convenu qu'à Latulipe, la messe sera célébrée par notre curé Gaspard, une semaine sur deux à 11 heures. Cet horaire est en vigueur jusqu'en août 2021.

Nous tenons à féliciter l'abbé Gaspard qui a obtenu son permis de conduire tout récemment. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans tous ses déplacements.

Merci aux bénévoles, peu nombreux mais combien efficaces qui se sont déplacés pour la corvée du grand ménage à l'église le 1<sup>er</sup> juillet, avant la reprise des célébrations.

Merci à Marcel Trudel et André Poudrier qui ont effectué des réparations à l'extérieur de la bâtisse.

Merci à Michel Duval et Jean Gingras pour la confection de la nouvelle croix qui se dresse fièrement au cimetière. Des plantes vivaces viendront bientôt enjoliver davantage l'emplacement.

Merci à Étienne Bournival, Nicole L'Italien, Pierrette Richard, Sylvie Poudrier, Ghislaine Lessard, Alain Gaudet et Lise Cloutier pour l'aide précieuse au nettoyage à l'intérieur de l'église.

Depuis déjà quelques jours une tour propriété de Bell a été installée sur le toit de l'église afin de favoriser l'accès au téléphone cellulaire. Elle sera bientôt fonctionnelle.

Apprécions les derniers beaux jours de ce magnifique été...

### **MESSES SEPTEMBRE 2020 (11HR)**

Dimanche	06 sept	Pauline Marcotte-Julien	Parents et amis
Dimanche	20 sept	Gaston Gingras	Parents et amis

# TÉLÉ BINGO

Canal 97 sur le câble

## BINGO SPÉCIAL DE LA RENTRÉE 16 septembre 2020

Gros lot de



# 1500 \$

**200 \$ pour le signe +**

**Jeu Bonanza**

**CARTE BINGO : 10 \$**

**CARTE BONANZA : 5 \$**



Nous sommes heureux de vous retrouver pour une nouvelle saison de bingo 2020-2021.  
Merci à tous et bonne chance !

  
Temis.tv

Visitez [temis.tv](http://temis.tv) pour avoir la liste des points de vente.

Notez que par mesure de sécurité pour nos employés, nous avons temporairement réduit le nombre de points de vente par secteur.



**POINTS DE SERVICE SECTEUR EST**  
**HORAIRE DE L'INFIRMIER**  
**SEPTEMBRE 2020**

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
30 AOÛT	31 MOFFET	1 SEPTEMBRE LATULIPE	2 BELLETERRE	3 LAFORCE 8H30 À 10H30 MOFFET 13H À 15H	4 SECTEUR EST	5
6	7 FERMÉ FETE DU TRAVAIL	8 LATULIPE	9 BELLETERRE	10 LAFORCE 8H30 À 10h30 MOFFET 13H A 15H	11 SECTEUR EST	12
13	14 MOFFET	15 LATULIPE	16 BELLETERRE	17 LAFORCE 8H30 À 10H30 MOFFET 13H00 À 15H	18 SECTEUR EST	19
20	21 MOFFET	22 LATULIPE	23 BELLETERRE	24 LAFORCE 8H30 À 10H30 MOFFET 13H00 À 15H	25 SECTEUR EST	26
27	28 MOFFET	29 LATULIPE	30 BELLETERRE	1 OCTOBRE LAFORCE 8H30 À 10H30 MOFFET 13H00 À 15H	2 SECTEUR EST	3

HORAIRE SUJET À CHANGEMENTS. VEUILLEZ TÉLÉPHONER POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Pour contacter l'infirmier:

- Moffet : 819-747-6171
- Latulipe : 819-747-5561
- Laforce : 819-722-2453
- Belleterre : 819-722-2161

Pour parler à une infirmière en tout temps : *info-santé* : 811 **Pour une URGENCE : 911**

**Pour prendre R-V avec Dr Martin (Latulipe ou Moffet) : 819-747-6171**

**Pour prendre R-V avec Dr Legault ( Belleterre) : 819-722-2161**

**Pour prendre R-V avec Dr Valet ( Latulipe ) : 819-747-5561**

travailleuse sociale (T.S.) travaille le mardi, mercredi et jeudi. Si vous avez besoin de ses services, laissez votre message dans sa boîte vocale au 819-629-2420 poste # 4212. Elle vous recontactera pour planifier un rendez-vous.

**DATES A RETENIR  
SEPTEMBRE 2020**

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
30 AOUT	31	1 SEPTEMBRE	2	3	4	5 ECOCENTRE 10H00 A 16H00
6	7 FETE DU TRAVAIL	8 CONSEIL MUNICIPAL 16H30	9 BIBLIO 18H00 A 20H00	10	11	12
13	14	15	16 BIBLIO 18H00 A 20H00	17	18	19 ECOCENTRE 10H00 A 16H00
20	21	22	23 BIBLIO 18H00 A 20H00	24	25 DATE LIMITE POUR LES ARTICLES	26
27	28	29	30 BIBLIO 18H00 A 20H00	1 OCTOBRE	2 SORTIE FLEUR LOCALE	3

**PENSÉE DU MOIS**

Fais de ta vie un rêve et d'un rêve une réalité." Saint-Exupéry



**Veillez noter que vous avez jusqu'au 25 septembre pour acheminer vos articles pour la prochaine parution le 2 octobre 2020 .**